

Indicateurs de performance de l'UNCT relatifs à l'égalité des sexes

Guide de l'utilisateur

**Élaboré par
l'Équipe spéciale du GNUD pour l'égalité des sexes**

**Contact : Astrid Marschatz, DOCO
(astrid.marschatz@undg.org)**

Table des matières

1. Introduction	1
2. Historique de la feuille de résultats	2
3. Emploi de la feuille de résultats	3
3.1 Processus de mise en application et d'examen	
3.2 Assistance technique	
3.3 Rubriques et indicateurs de la feuille de résultats	
3.4 Notation des dimensions	
3.5 Analyse des données	
3.6 Contribution aux connaissances du système des Nations Unies en matière d'intégration des questions de genre	
3.7 Suivi de la notation	
Annexe 1 : Information sur l'élaboration de la feuille de résultats	
Annexe 2 : Méthodologie de la feuille de résultats	
Annexe 3 : Termes de référence du consultant national	
Annexe 4 : Questionnaires pour les interviews de l'UNCT et des homologues	
Annexe 5 : Plan général du rapport narratif	
Annexe 6 : Principaux documents sources	

1. Introduction

Le présent guide a pour objet de fournir des conseils sur l'emploi de la feuille de résultats relative à l'égalité des sexes. Il convient donc de le lire avant de remplir la feuille de résultats.

Les *Indicateurs de performance de l'UNCT relatifs à l'égalité des sexes* (feuille de résultats) établissent un cadre de responsabilisation et d'évaluation de l'efficacité de l'intégration des questions concernant l'égalité et la parité des sexes par les équipes de pays des Nations Unies (UNCT).

Les objectifs visés par la feuille de résultats sont les suivants :

- Aider les UNCT à repérer les domaines dans lesquels elles satisfont ou ne satisfont pas aux normes minimales établies.
- Encourager un dialogue constructif au sein de l'UNCT sur la situation actuelle de l'intégration des questions de genre et sur la façon d'y apporter des améliorations.
- Déterminer les points sur lesquels une assistance technique peut contribuer à l'application des normes minimales.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'appui aux initiatives prioritaires nationales visant à l'intégration des questions de genre.

L'élaboration de la feuille de résultats a été coordonnée par l'Équipe spéciale du GNUD sur l'égalité et la parité des sexes, pour faire suite à la proposition des organismes membres du GNUD de juillet 2006. La feuille de résultats a été approuvée par ces mêmes organismes en avril 2008.

La section 2 du présent guide offre un aperçu du processus d'élaboration de la feuille de résultats. La section 3 contient des explications sur la façon de remplir et d'utiliser la feuille de résultats, ainsi que sur plans généraux de rapports.

Une présentation Powerpoint sur l'emploi de la feuille de résultats est également disponible. Une assistance technique est offerte par courriel adressé à tonybeck@shaw.ca ou par téléphone.

2. Historique de la feuille de résultats

Les États Membres des Nations Unies ont pris des engagements visionnaires concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au niveau national¹. La plupart des entités de l'Organisation possèdent des politiques et des stratégies visant à accroître leurs contributions et leurs appuis en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Dans le contexte de la réforme des Nations Unies, il est d'une importance vitale d'améliorer les performances globales des UNCT en la matière.

Les examens effectués par l'Équipe spéciale du GNUD sur l'égalité des sexes sont venus confirmer le fait que des progrès notables avaient été accomplis pour refléter l'égalité des sexes dans les documents de planification et que de nombreux organismes des Nations Unies mettaient en œuvre des programmes novateurs dans ce domaine. Toutefois, il est nécessaire de renforcer les fonctions de responsabilisation ainsi que les systèmes et les instruments permettant de mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs annoncés. **La feuille de résultats a pour objet d'aider les UNCT à combler les lacunes détectées.**

La feuille de résultats porte sur les prestations de l'UNCT, et non pas sur celles d'un organisme particulier des Nations Unies. Elle vise à permettre l'évaluation des contributions de l'Organisation dans son ensemble à l'intégration des questions de genre et par suite à l'égalité des sexes. Elle vient compléter les mécanismes de responsabilisation en place (voir encadré) et porte sur les stratégies et les processus relatifs à l'intégration des questions de genre, et non sur les résultats en matière de développement. L'obtention de résultats de développement dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes incombe aux partenaires nationaux, appuyés par l'UNCT.

Mécanismes de responsabilisation en matière d'intégration des questions de genre dans tout le Système des Nations Unies

La feuille de résultats est l'un de trois mécanismes de responsabilisation mis en place aux Nations Unies. Les deux autres mécanismes sont des normes pour la *Politique et stratégie de l'ensemble du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*, visant le siège des organismes, et un cadre de planification et d'information axé sur les résultats relatif à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. La feuille de résultats concernant l'égalité des sexes a été élaborée en coordination avec ces deux autres mécanismes.

Pour plus de détails sur l'historique de la feuille de résultats relative à l'égalité des sexes, voir l'annexe 1; pour la méthodologie appliquée pour l'élaboration de la feuille de résultats, voir l'annexe 2.

Situation de la feuille de résultats par rapport aux rapports du GNUD

Le système d'évaluation du coordonnateur résident/de l'UNCT, qui comprend les formulaires de rapports de l'UNCT et l'instrument d'évaluation des compétences à 180 degrés, fait l'objet de révisions en 2008. L'équipe spéciale du GNUD procède à ces

¹ Notamment avec l'adhésion au Programme d'action de Beijing, à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et aux objectifs du Millénaire pour le développement, notamment à l'objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

révisions en coordination avec le bureau du GNUD, en tenant compte des relations qui existent entre la feuille de résultats et les autres mécanismes d'évaluation. La complémentarité des divers mécanismes sera assurée à mesure que le nouveau système d'évaluation des coordonnateurs résidents et la feuille de résultats seront mis en application au cours de l'année.

3. Emploi de la feuille de résultats

3.1 Processus de mise en application et d'examen

Au niveau des pays, la mise en application de la feuille de résultats se déroulera généralement comme suit :

- Étape 1 : Le **coordonnateur résident** lance le processus de la feuille de résultats. Ce processus se déroule deux fois au cours de la période de l'UNDAF, la première lors de la planification de l'UNDAF et la deuxième lors de l'examen à mi-parcours. Certaines initiatives relatives à la planification de l'UNDAF ne sont mises en œuvre qu'une seule fois au cours de la période, ainsi qu'il est indiqué dans les notes inframarginales du formulaire de la feuille de résultats.
- Étape 2 : L'UNCT/le **Groupe thématique genre** examinent la feuille de résultats et le processus d'application et en débattent. L'UNCT/le Groupe thématique genre/le consultant national peuvent bénéficier d'un appui technique aux fins de la mise en application de la feuille de résultats, au moyen d'une présentation Powerpoint ainsi que d'échanges par téléphone ou par courriel adressé à tonybeck@shaw.ca.
- Étape 3 : Un **consultant national** est engagé pour une période de 10 jours². On trouvera un modèle type de termes de référence de consultant national, avec indication de l'emploi du temps de celui-ci, à l'annexe 3. Ce modèle de termes de référence doit être modifié pour l'adapter à la situation du pays considéré.
- Étape 4 : Le **consultant national** se familiarise avec les documents de référence, affine le questionnaire générique figurant à l'annexe 4, organise les interviews et y procède. L'UNCT devrait envoyer une lettre d'introduction aux homologues pour leur expliquer pourquoi le consultant demande à les interviewer.
- Étape 5 : Le **consultant national** remet au coordonnateur résident une version préliminaire de la feuille de résultats remplie et une copie du rapport narratif qui l'accompagne et les présente oralement au coordonnateur résident et à l'UNCT. Au cours de cette réunion, il faut également remplir la matrice de suivi (voir section 3.7). On trouvera à l'annexe 5 un plan général type du rapport narratif. Sous la direction du coordonnateur résident, l'UNCT examine ce rapport et émet ses remarques dans

² Au cours de la phase pilote d'application de la feuille de résultats, la plupart des équipes de pays ont estimé que l'administration de la feuille de résultats devrait être confiée à un consultant extérieur, appuyé par l'UNCT/le Groupe thématique genre. L'argument présenté en faveur de cette formule est qu'elle accroît la responsabilisation et qu'elle favorise une évaluation plus objective.

les quinze jours, remarques dont le consultant national tient compte pour rédiger la version définitive du rapport.

- **Étape 6 :** La feuille de résultats, le rapport narratif et le tableau de suivi, établis sous leur forme définitive, sont envoyés au coordonnateur résident, qui les transmet au Bureau de la coordination des activités de développement (DOCO), accompagnés de ses remarques.

- **Étape 7 :** Une session de restitution d'information est organisée par courriel, avec un questionnaire d'enquête pour le Groupe thématique genre de l'UNCT et le consultant national.

La mise en application de la feuille de résultats relative aux questions d'égalité des sexes est prévue pour 2008, pour les pays dont l'UNDAF portera sur 2008 et 2009. Il s'agira d'une activité pilote et les UNCT seront priées d'examiner le contenu de la feuille de résultats et le processus de mise en œuvre, pour qu'il puisse y être apporté les modifications nécessaires. L'équipe spéciale du GNUD prévoit de réexaminer la feuille de résultats en 2008 à la lumière de cette mise en application initiale.

3.2 Assistance technique

Le DOCO, sur la base du rapport du consultant et des remarques du coordonnateur résident, facilitera la fourniture de l'assistance technique appropriée.

3.3. Rubriques et indicateurs de la feuille de résultats

La feuille de résultats s'articule en huit rubriques, correspondant aux différentes phases du cycle de planification de l'UNCT, qui permettent globalement d'évaluer les prestations de l'UNCT. Ces rubriques ont été établies compte tenu du processus de planification et de programmation de l'UNCT, et elles visent à capturer tous les éléments importants ayant trait à l'intégration des questions de genre. Elles ne sont pas toutes pertinentes pour tous les pays. Par exemple, lorsqu'il n'y a pas d'UNDAF mais qu'il y a des programmes communs importants, la section 2.b est la plus pertinente. Les spécificités de la situation du pays considéré indiquent quelles rubriques il convient de prendre en considération.

Les trois colonnes de la feuille de résultats sont les suivantes :

Domaine	Définition	Notation
<p>Chaque rubrique fait référence au domaine général à évaluer.</p> <p>Cette colonne contient également la source de l'indicateur, à savoir le mandat institutionnel d'après lequel l'indicateur a été établi. Voir l'annexe 6 pour les sources.</p>	<p>Énoncé des indicateurs par rapport auxquels vous devez évaluer l'UNCT. Les indicateurs ont été définis de manière aussi précise que possible pour vous aider à évaluer les prestations de l'UNCT.</p>	<p>Donner ici l'une des notes ci-dessous, en se reportant aux indicateurs définis dans la 2^e colonne, le barème étant le suivant.</p> <p>5 = Dépasse les normes minimales 4 = Répond aux normes minimales 3 = Améliorations requises 2 = Insuffisant 1 = Manquant 0 = Sans objet</p> <p>L'examineur expliquera ici pourquoi il a attribué la note et précisera sur quelles bases factuelles il s'est fondé (interviews et documents examinés).</p>

La rubrique 1.d de la feuille de résultats est « Les indicateurs de suivi des résultats de l'UNDAF tiennent compte des sexospécificités ». Selon les bonnes pratiques, il est recommandé d'utiliser de manière complémentaire des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Il est important, lors de l'examen des indicateurs sexospécifiques, de s'assurer que les dimensions qualitatives ou les domaines difficiles à mesurer, tels que la violence sexiste et l'autonomisation, ne soient pas négligés. Pour de plus amples informations sur l'emploi des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, on se reportera aux dossiers de la collection Kit Actu' [*Cutting Edge Packs*] intitulés *Genre et indicateurs*³.

3.4 Notation des dimensions

Avant de commencer à remplir la feuille de résultats, lisez attentivement la description de tous les indicateurs et assurez-vous de bien les comprendre. Comme dans tous les systèmes de notation, il se présentera parfois des incertitudes, en particulier entre « Répond aux normes minimales » et « Améliorations requises ». Il incombera alors à l'évaluateur de se montrer aussi objectif que possible dans son jugement.

- **Dépasse les normes minimales** : Cette notation correspond aux cas où l'UNCT effectue un excellent travail en matière d'intégration des questions de genre.
- **Répond aux normes minimales** : Cette notation indique que l'UNCT fait ce qui est nécessaire pour assurer l'intégration des questions de genre, compte tenu des mandats institutionnels des Nations Unies mentionnés dans la première colonne de la feuille de résultats.
- **Améliorations requises** : Cette notation indique que l'UNCT n'est pas loin de se conformer aux normes minimales et qu'elle a de bonnes chances d'y parvenir en l'espace d'un an ou deux, à condition que des mesures correctives soient appliquées.
- **Insuffisant** : Cette notation correspond aux cas où les prestations de l'UNCT sont inférieures de beaucoup aux normes et où des améliorations significatives s'imposent.
- **Manquant** : Cette notation indique que le domaine considéré n'est pas inclus; par exemple, qu'il n'y a pas de données désagrégées par sexes ou qu'il n'y a pas eu de consultations avec les ONG et les réseaux de femmes.
- **Sans objet** : Cette notation est à appliquer lorsque le domaine considéré n'est pas pertinent; par exemple, lorsqu'il n'y a pas de Groupe thématique genre ou pas de document stratégique de réduction de la pauvreté ou équivalent.

³ http://www.bridge.ids.ac.uk/reports_gend_cep.html#Indicators.

On trouvera ci-dessous un exemple de notation et de remarques.

Domaine	Définition	Notation – Remarques du réviseur et bases factuelles
1. Planification (CCA/UNDAF)		
<p>1.a – Examen approprié par l'UNCT du contexte du pays relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes</p> <p>Source : Directives de l'UNDAF</p>	<p>Dépasse les normes minimales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprend une analyse détaillée à base factuelle des modes de perpétuation de l'inégalité des sexes, notamment de l'influence des relations entre les sexes, rôles, statut, inégalités et discrimination dans la législation et les politiques, relatives à l'accès aux ressources et au contrôle des ressources. • L'analyse indique les liens avec les cadres juridiques nationaux influant sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et les mesures spécifiques de suivi des rapports présentés au CEDEF et des conclusions du CEDEF. • Toutes les données sont désagrégées par sexe, ou la raison pour laquelle elles ne le sont pas est précisée. • Les manques de capacités critiques dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes sont identifiés. <p>Répond aux normes minimales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprend une analyse détaillée à base factuelle des modes de perpétuation de l'inégalité des sexes, notamment de l'influence des relations entre les sexes, rôles, statut, inégalités et discrimination relatives à l'accès aux ressources et au contrôle des ressources. • L'analyse indique les liens avec les cadres juridiques nationaux influant sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et fait référence aux rapports présentés au CEDEF et aux conclusions du CEDEF. • Toutes les données sont désagrégées par sexe, ou la raison pour laquelle elles ne le sont pas est précisée. <p>Améliorations requises Deux des trois conditions énoncées ci-dessus (dans <i>Répond aux normes minimales</i>) sont remplies.</p> <p>Insuffisant Une des trois conditions énoncées ci-dessus (dans <i>Répond aux normes minimales</i>) est remplie.</p> <p>Manquant</p>	<p>Répond aux normes minimales (Note : 4) L'UNCT a déployé de sérieux efforts pour intégrer l'égalité des sexes dans ses principaux documents de planification et le CCA/UNDAF constitue un cadre important pour la programmation en faveur de l'égalité des sexes.</p> <p>L'analyse comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation détaillée des rôles dévolus aux deux sexes et des relations hommes-femmes • Droits à la propriété et aux ressources • Emploi cohérent de données désagrégées par sexe • Référence aux rapports au CEDEF et aux conclusions du CEDEF dans l'UNDAF <p>Les manques de capacités critiques dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes n'ayant pas été identifiés dans le CCA/UNDAF, il n'a pas été attribué la notation « Dépasse les normes minimales ».</p> <p>Fondement factuel : CCA/UNDAF</p>

	Sans objet	
--	-------------------	--

Le recueil des données pour la feuille de résultats comporte deux grandes étapes : 1) l'examen des documents de référence, et 2) les interviews des principales parties prenantes. On trouvera à l'annexe 4 des questionnaires types pour les interviews, qu'il s'agira d'adapter aux spécificités du pays considéré. Le tableau ci-dessous illustre les sources de données nécessaires pour remplir la feuille de résultats, pour chacun des domaines répertoriés.

Sources des données

Domaine	Sources des données
1 Planification	CCA/UNDAF et autres documents de planification et de programmation de l'UNCT.
2 Programmation	Documents de référence : Plan d'action national pour l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes, documents relatifs à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, DSRP ou équivalent, programmes communs de l'UNCT. Interviews avec les ministères concernés, le coordonnateur résident, le Groupe thématique genre, les chefs d'organismes et le personnel des organismes.
3 Partenariats	Interviews avec l'UNCT, les homologues et les partenaires, tels que le ministère des affaires féminines, les organisations de la société civile et le point focal du gouvernement pour les Nations Unies.
4 Politiques et capacités	Interviews avec le coordonnateur résident, le Groupe thématique genre; examen des documents du Groupe thématique genre.
5 Processus décisionnel	Ordre du jour et compte rendu des réunions des chefs d'organismes et/ou interviews.
6 Budgétisation	Budgets de l'UNCT, budgets des programmes communs, interview avec le coordonnateur résident.
7 Suivi-Évaluation	Cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF, UNDAF et rapport annuel du coordonnateur résident, audits, évaluations et examens annuels. Interviews avec le coordonnateur résident, le Groupe thématique suivi-évaluation.
8 Contrôle de la qualité et responsabilisation	Commentaires du groupe de lecteurs, interviews avec le directeur régional, le coordonnateur résident.

3.5 Analyse des données

La notation attribuée doit être consignée dans la 3e colonne de la feuille de résultats. La note moyenne pour chaque domaine (planification, programmation, etc.) doit être donnée dans le rapport narratif (annexe 5). Cette note moyenne se calcule en additionnant les notes attribuées pour chaque élément évalué dans le domaine considéré et en divisant le total par le nombre d'éléments (par exemple, dans le domaine 1, Planification, il y a cinq éléments, 1a-1e)⁴.

La feuille de résultats n'a pas été établie dans l'intention de produire une note composite pour l'UNCT, en raison du problème de la pondération des différents domaines. Des

⁴ Pour 5a, « Le coordonnateur du Groupe thématique fait partie du groupe des chefs d'organismes de l'UNCT », où le choix est oui ou non, attribuer une note de 4 pour oui et de 0 pour non.

analyses complémentaires recoupant les différents domaines seront menées par l'équipe spéciale du GNUM au niveau régional et mondial. Ceci permettra d'évaluer les performances globales des Nations Unies et de déterminer les points forts et les points faibles de l'Organisation relatifs à l'intégration des questions de genre.

3.6 Contribution aux connaissances du système des Nations Unies en matière d'intégration des questions de genre

La feuille de résultats a également pour objet d'aider le système des Nations Unies à déterminer comment on instaure de bonnes pratiques, dans les divers pays et régions, en matière d'intégration des questions de genre. Lorsque les prestations de l'UNCT dépassent les normes minimales, il y a lieu de décrire le processus et de le communiquer aux autres entités du système. Cette information peut aussi figurer dans le rapport narratif.

3.7 Suivi de la notation

La session de présentation des constats par le consultant national au coordonnateur résident et à l'UNCT offre l'occasion de souligner les points forts et les points faibles et de déterminer en commun les domaines prioritaires dans lesquels il s'agit d'apporter des améliorations. Le consultant national devra remplir la matrice ci-dessous au cours de la session ou immédiatement après.

Matrice de suivi de la feuille de résultats de l'UNDG sur l'égalité des sexes

Domaine	Note moyenne	Principales questions à suivre	Mesures à prendre, y inclus assistance technique requise, calendrier, attribution des responsabilités et ressources nécessaires
---------	--------------	--------------------------------	---

Exemple de matrice de suivi remplie pour le Domaine 2 de la feuille de résultats, sur la programmation :

Domaine	Note moyenne	Principales questions à suivre	Mesures à prendre, y inclus assistance technique requise, calendrier, attribution des responsabilités et ressources nécessaires
Programmation	3 (Améliorations nécessaires)	<p>Pas de programme commun sur le genre en cours d'élaboration et attention limitée accordée aux questions de genre dans les programmes communs</p> <p>Renforcement des capacités limité fourni au gouvernement en matière d'analyse sexospécifique dans les processus de l'aide</p>	<p>Programme commun sur le genre à formuler</p> <p>Calendrier : Démarrage du programme commun d'ici 2 ans.</p> <p>Responsabilité : coordonnateur résident</p> <p>Ressources nécessaires pour la planification : 0</p> <p>Programme de renforcement des capacités lancé pour les services gouvernementaux compétents.</p> <p>Calendrier : 2008-2009</p> <p>Responsabilité : PNUD</p> <p>Ressources nécessaires : 200 000 \$EU.</p>

Ce tableau sera utilisé subséquemment pour mesurer les progrès de l'UNCT dans le temps.

Annexe 1

Information sur l'élaboration de la feuille de résultats

L'élaboration de la feuille de résultats fait suite à la 59e session de l'Assemblée générale des Nations Unies durant laquelle, lors de l'adoption de la résolution relative à l'Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (TCPR) (Nations Unies 2005), l'Assemblée générale a demandé à toutes les entités de l'Organisation :

de réaliser l'égalité des sexes et l'intégration de la lutte contre les inégalités entre les sexes dans leurs programmes de pays, outils de planification et programmes par secteur, et de proposer, pour chaque pays, des objectifs précis dans ce domaine, en conformité avec les stratégies nationales de développement⁵.

Par ailleurs, dans sa résolution 2004/4 - *Examen des conclusions concertées 1997/2 du Conseil économique et social sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies*, l'ECOSOC a prié : « ... le Secrétaire général de veiller à ce que toutes les entités des Nations Unies élaborent, pour appliquer les conclusions concertées 1997/2, des plans d'action assortis de délais qui permettent de combler l'écart entre politique et mise en œuvre relevé dans le rapport du Secrétaire général, afin de renforcer la volonté d'appliquer les conclusions concertées et de rendre compte de leur application aux échelons les plus élevés du système des Nations Unies et de mettre en place des mécanismes de responsabilisation, de suivi systématique et d'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans l'action entreprise ».

À titre de suivi direct de la TCPR, et pour assurer la mise en application intégrale d'un grand nombre de ses recommandations, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a établi une équipe spéciale sur l'égalité des sexes en tant que sous-groupe du groupe des programmes du GNUD. Cette équipe spéciale a pour buts d'accroître la cohérence des actions mises en œuvre par les organismes membres du GNUD pour intégrer l'égalité des sexes et promouvoir l'autonomisation des femmes au niveau des pays, et de veiller à ce que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes soient intégrées dans une large gamme d'outils et de processus élaborés par le GNUD à l'intention des équipes de pays des Nations Unies (UNCT).

En 2006, l'équipe spéciale du GNUD sur l'égalité des sexes a commandité une étude sur les mécanismes de responsabilisation des organismes membres du GNUD. Les conclusions de la note d'information issue de l'étude⁶ des fonctions de responsabilisation en matière de programmation appuyant l'égalité des sexes à l'OIT, au PAM, au PNUD, à l'UNFPA et à l'UNICEF⁷ ont été les suivantes :

⁵ Nations Unies (2005) *Résolution adoptée par l'Assemblée générale. 59/250. Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies*. New York : A/RES/59/250.

⁶ <http://www.undg.org/index.cfm?P=788>.

⁷ Les quatre organismes du Conseil exécutif ont été choisis pour cette étude, ainsi que l'OIT, en raison de leurs travaux reconnus en matière d'audits sur les questions de genre.

Il est nécessaire d'assurer une compréhension commune des modalités à appliquer pour favoriser l'intégration des questions de genre dans les activités opérationnelles des Nations Unies. En effet, s'il n'y a pas accord sur ce qui constitue un niveau minimum de mesures pour appuyer l'égalité des sexes, comment serait-il possible de tenir les organismes et les équipes de pays des Nations Unies responsables de ce faire ? L'obtention d'un accord entre les organismes sur ce qui constitue un niveau minimum de performance acceptable pour appuyer l'égalité des sexes, avec un ensemble d'indicateurs convenus, contribuerait à renforcer les orientations et la responsabilisation en la matière.

La note d'information a été approuvée à la réunion des principaux responsables du GNUD de juillet 2006, où il a été convenu d'élaborer une « feuille de résultats pour la responsabilisation en matière d'égalité des sexes » qui établirait des normes minimales pour les UNCT afin d'évaluer leurs prestations et de déterminer les manques et les progrès dans l'ensemble du système.

Les feuilles de résultats

Les feuilles de résultats en tant qu'instruments de planification stratégique ont fait leur apparition au début des années 1990, sous diverses appellations (tableau de bord, fiche récapitulative de suivi); elles avaient pour objet de permettre aux entreprises de passer de la vision et des stratégies à l'action⁸, et elles constituent aujourd'hui l'un des instruments de planification les plus importants dans le monde des affaires. Au lieu de mesurer les performances d'après les seuls résultats financiers, les feuilles de résultats prennent en considération quatre grandes composantes : les résultats financiers; le processus d'activité; l'apprentissage et la croissance; et les questions relatives à la clientèle. Cette initiative visait à fournir aux gestionnaires des informations plus riches et plus pertinentes que les seules informations financières sur les activités qu'ils gèrent. La conception de la feuille de résultats a évolué pour inclure des liens de causalité entre les objectifs stratégiques de l'organisation considérée et les quatre composantes, des liens de causalité entre les objectifs stratégiques des quatre composantes elles-mêmes, et un énoncé de destination qui permet d'effectuer une vérification finale des objectifs, mesures et cibles choisis lors de l'élaboration de la feuille de résultats⁹. Toutefois, ces auteurs considèrent qu'en raison de la complexité de la tâche de conception des feuilles de résultats, « de nombreuses équipes de gestion se laissent persuader d'appliquer des processus de conception moins exigeants, ce qui aboutit à l'échec de la majorité, sans doute, des feuilles de résultats ». (*ibid.*, p. 5). Certaines des difficultés de conception tiennent au choix de mesures spécifiques à retenir et à la façon de les grouper de manière à rendre compte de chaque composante.

Les feuilles de résultats dans le secteur public

Comme de nombreux instruments d'évaluation et de planification stratégique avant elles, les feuilles de résultats ont été adoptées par le secteur public. Il est fait appel de plus en plus dans ce secteur, y inclus aux Nations Unies, à des consultants en gestion pour améliorer la planification stratégique. La feuille de résultats du PNUD concernant la parité des sexes, par exemple, emploie un grand nombre des techniques apportées par

⁸ Arveson, P. (1998) *What is the Balanced Scorecard? Balanced Scorecard Institute*. Washington, D.C. Consulté en ligne, le 17 janvier 2007 à <http://www.balancedscorecard.org/basics/bsc1.html>.

⁹ Cobbold, I. and G. Lawrie. 2002. *The development of the Balanced Scorecard as a strategic management tool*. 2GC Conference Paper, polycopié.

le concept initial de la feuille de résultats, notamment l'énoncé de destination. Toutefois, dans le secteur public, du moins dans les organisations de développement, il semble que ces feuilles de résultats aient été utilisées davantage pour le suivi-évaluation que pour la planification, précisément pour déterminer les résultats et non pas pour planifier et pour viser à équilibrer les différentes fonctions de l'organisation. C'est ce qui fait que les feuilles de résultats du secteur public ressemblent souvent à un cadre logique modifié. On trouvera décrits ci-dessous trois exemples récents de feuilles de résultats.

La feuille de résultats du PNUD concernant la parité des sexes¹⁰ doit être remplie par tous les bureaux du siège, les centres régionaux et les bureaux de pays tous les six mois. Elle porte sur six domaines : engagements de l'organisation, mécanismes de mise en œuvre, capacités internes, intégration des questions de genre dans le cycle des projets, responsabilisation et culture. Dans le système de notation, le PNUD applique une échelle de six points et il a adopté une approche essentiellement quantitative, avec des seuils à 25, 50 et 75 %.

Le Projet d'audit de genre du PNUD au Rwanda¹¹ a fait usage d'un système de feuille de résultats pour mieux appréhender la mesure dans laquelle les politiques relatives à l'égalité des sexes étaient intégrées dans les programmes et les interventions, et pour déterminer si les politiques internes de l'organisme reflétaient bien l'engagement de celui-ci en matière de parité des sexes. Un questionnaire anonyme a été élaboré pour tout le personnel de projet, et la feuille de résultats portait sur quatre points : responsabilité envers le siège; activités et compétences internes; innovation et apprentissage; et réputation auprès des partenaires, des clients et des mandants.

La « *Scorecard on Gender Equality and Girls' Education in Asia 1990-2000* »¹² de l'UNESCO a fait face à des complexités au niveau de la conception et des données, en particulier en matière de conceptualisation, de mesure, de qualité et d'accessibilité des données. Elle s'articule sur quatre mesures considérées comme des indicateurs d'accès à l'éducation et de poursuite des études pour les filles : le taux net de fréquentation scolaire dans le primaire; le taux de rétention des filles après 5 ans d'études primaires; le taux de scolarisation nette des filles dans le secondaire; et l'indicateur sexospécifique du développement humain du pays. Malgré les problèmes méthodologiques, on a pu conclure que cette feuille de résultats avait fourni des aperçus intéressants concernant la réalisation des OMD.

¹⁰ PNUD (2006) *Gender Mainstreaming Scorecard*. New York : polycopié.

¹¹ PNUD (2006a) Rwanda Gender Audit Project, Internal Self-Assessment Questionnaire, polycopié.

¹² UNESCO (2004) *A Scorecard on Gender Equality and Girls' Education in Asia 1990-2000*. Bangkok : UNESCO.

Annexe 2

Méthodologie de la feuille de résultats

La feuille de résultats relative à l'égalité des sexes est fondée sur une analyse des documents de référence, un examen de plusieurs initiatives analogues et une interaction substantielle avec les organismes du GNUD. La définition des différents domaines, la formulation des explications, les indicateurs de performance et le système de notation ont fait l'objet d'un examen par l'Équipe spéciale pour l'égalité des sexes. La feuille de résultats et le présent Guide de l'utilisateur ont été soumis à un processus d'examen par les pairs dans sept bureaux de pays, les remarques émises par ceux-ci y ayant été intégrées selon qu'il convenait. Au total, quatre versions ont été formulées et discutées.

Les indicateurs de performance inclus dans la feuille de résultats sont extraits des mandats internationaux relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi que des orientations du GNUD. La source de chaque indicateur est mentionnée dans 1ère colonne de la feuille de résultats, la liste des sources figurant ci-après à l'annexe 6. Les indicateurs de la feuille de résultats ne visent pas à remplacer les divers indicateurs de l'Organisation des Nations Unies. Au contraire, la feuille de résultats a été élaborée sur la base d'un examen des pratiques actuelles et construite sur des indicateurs utilisés par plusieurs organismes des Nations Unies; de nouveaux indicateurs ont été élaborés lorsqu'il n'en existait pas déjà.

Annexe 3

Termes de référence du consultant national

1. Contexte

Lors de sa 59e session, en adoptant la résolution relative à l'Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (TCPR), l'Assemblée générale a demandé à toutes les entités de l'Organisation :

de réaliser l'égalité des sexes et l'intégration de la lutte contre les inégalités entre les sexes dans leurs programmes de pays, outils de planification et programmes par secteur, et de proposer, pour chaque pays, des objectifs précis dans ce domaine, en conformité avec les stratégies nationales de développement¹³.

Par ailleurs, dans sa résolution 2004/4 - *Examen des conclusions concertées 1997/2 du Conseil économique et social sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies*, l'ECOSOC a prié : « ... le Secrétaire général de veiller à ce que toutes les entités des Nations Unies élaborent, pour appliquer les conclusions concertées 1997/2, des plans d'action assortis de délais qui permettent de combler l'écart entre politique et mise en œuvre relevé dans le rapport du Secrétaire général, afin de renforcer la volonté d'appliquer les conclusions concertées et de rendre compte de leur application aux échelons les plus élevés du système des Nations Unies et de mettre en place des mécanismes de responsabilisation, de suivi systématique et d'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans l'action entreprise ».

À titre de suivi direct de la TCPR, et pour assurer la mise en application intégrale d'un grand nombre de ses recommandations, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a établi une équipe spéciale sur l'égalité des sexes en tant que sous-groupe du groupe des programmes du GNUD. Cette équipe spéciale a pour buts d'accroître la cohérence des actions mises en œuvre par les organismes membres du GNUD pour intégrer l'égalité des sexes et promouvoir l'autonomisation des femmes au niveau des pays, et de veiller à ce que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes soient intégrées dans une large gamme d'outils et de processus élaborés par le GNUD à l'intention des équipes de pays des Nations Unies (UNCT).

En 2006, l'équipe spéciale du GNUD sur l'égalité des sexes a commandité une étude sur les mécanismes de responsabilisation des organismes membres du GNUD. Les conclusions de la note d'information issue de l'étude¹⁴ des fonctions de responsabilisation en matière de programmation appuyant l'égalité des sexes à l'OIT, au PAM, au PNUD, à l'UNFPA et à l'UNICEF ont été les suivantes :

Il est nécessaire d'assurer une compréhension commune des modalités à appliquer pour favoriser l'intégration des questions de genre dans les activités opérationnelles des Nations Unies. En effet, s'il n'y a pas accord sur ce qui

¹³ Nations Unies (2005) *Résolution adoptée par l'Assemblée générale. 59/250. Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies*. New York : A/RES/59/250, p.14.

¹⁴ <http://www.undg.org/search.cfm?x=0&y=0&by=keymots&q=tony+beck&country>.

constitue un niveau minimum de mesures pour appuyer l'égalité des sexes, comment serait-il possible de tenir les organismes et les équipes de pays des Nations Unies responsables de ce faire ? L'obtention d'un accord entre les organismes sur ce qui constitue un niveau minimum de performance acceptable pour appuyer l'égalité des sexes, avec un ensemble d'indicateurs convenus, contribuerait à renforcer les orientations et la responsabilisation en la matière.

La note d'information a été approuvée à la réunion des principaux responsables du GNUD de juillet 2006, où il a été convenu d'élaborer une « feuille de résultats pour la responsabilisation en matière d'égalité des sexes » qui établirait des normes minimales pour les UNCT, afin d'évaluer leurs prestations et de déterminer les manques et les progrès dans ce domaine dans l'ensemble du système.

2. Objet de la feuille de résultats

- Aider les UNCT à déterminer les domaines dans lesquels leurs prestations sont conformes ou non aux normes minimales.
- Stimuler un dialogue constructif au sein des UNCT sur la situation actuelle de l'appui en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et sur les moyens de l'améliorer.
- Déterminer les domaines où une assistance technique peut contribuer au respect des normes minimales.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'appui des priorités nationales pour favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

3. Objet des services d'expert et services requis

Les services d'un consultant sont nécessaires pour appliquer la feuille de résultats, ainsi qu'il est décrit ci-après :

Activité	Nombre de jours
Examen des documents de référence : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Feuille de résultats et Guide de l'utilisateur. ➤ CCA et UNDAF. ➤ GNUD. Le Bilan commun de pays et le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Directives pour les équipes de pays des Nations Unies sur l'élaboration du CCA et de l'UNDAF. Février 2007. ➤ Documents de planification et de programmation de l'UNCT. ➤ Plan d'action national sur l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes, documents relatifs à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, DSRP ou équivalent, programmes communs de l'UNCT. ➤ Budgets de l'UNCT, budgets des programmes communs. 	3

➤ Commentaires du Groupe de lecteurs, matériels sur l'évaluation à 180 degrés.	
Interviews : ➤ Coordonnateur résident ➤ Groupe thématique genre ➤ Groupe thématique suivi-évaluation ➤ Autres fonctionnaires des Nations Unies ➤ Équipe du directeur régional ➤ Homologues, notamment mécanisme des affaires féminines, autres ministères de l'État (ex. planification) et société civile Environ 15 à 20 interviews	4
Établissement de la version préliminaire de la feuille de résultats et du rapport narratif.	1,5
Session d'information orale avec le coordonnateur résident/l'UNCT, établissement de la version finale de la feuille de résultats, du rapport narratif et de la matrice de suivi et session d'information avec l'équipe spéciale du GNUD.	1,5
Total	10

4. Qualités requises

- Connaissances approfondies des programmes des Nations Unies dans le pays.
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intégration des questions de genre.
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion axée sur les résultats.
- Aptitude à remplir la feuille de résultats, à rédiger le rapport narratif et remplir la matrice de suivi en anglais.

Annexe 4

Questionnaires pour les interviews de l'UNCT et des homologues

Les questions telles qu'elles sont formulées ci-dessous constituent des indications de questions à poser lors des interviews, mais il convient en tout état de cause de les adapter de manière à tenir compte des spécificités du pays. Le choix des personnes à interviewer dépendra de la programmation de l'UNCT et devra être déterminé avec celle-ci.

Le domaine 1 de la feuille de résultats, Planification, n'est pas inclus ici étant donné que le recueil de l'information est fondé dans ce domaine sur des études documentaires. Le consultant pourra toutefois prendre note des informations pertinentes relatives à la planification qui pourront lui être fournies lors des interviews.

Domaine 2 de la feuille de résultats - Programmation.

Interviews avec les ministères de l'État, le coordonnateur résident, le Groupe thématique genre, les chefs d'organismes et le personnel des organismes.

2.a – Les perspectives sexospécifiques sont dûment prises en considération dans la programmation commune

La programmation de l'UNCT tient-elle directement compte des opportunités et des défis mis en évidence dans les principaux documents de planification (CCA/UNDAF, rapport sur les OMD, etc.) ? Pouvez-vous donner des exemples ? Ces programmes sont-ils suffisamment financés ?

Y a-t-il des initiatives communes en place pour appuyer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ? Quelle est la qualité de ces initiatives communes ? Dans quelle mesure sont-elles parvenues à atteindre leurs objectifs ?

2.b – Programmes communs

Existe-t-il un programme commun sur l'égalité des sexes ? Dans quelle mesure ce programme tient-il compte des grandes priorités nationales en matière d'égalité des sexes ? Veuillez donner des exemples.

Dans quelle mesure les questions d'égalité des sexes sont-elles intégrées dans les autres programmes communs ?

Quels sont les mécanismes en place (tels que des dispositifs d'analyse ou d'examen par les pairs) pour déterminer si les questions d'égalité des sexes sont bien intégrées dans les programmes communs de l'UNCT ?

À quel point le programme commun sur l'égalité des sexes a-t-il été efficace ? A-t-il atteint ses objectifs ?

Les objectifs des autres programmes communs en rapport avec la promotion de l'égalité des sexes ont-ils été atteints ?

2.c – Appui de l'UNCT aux actions nationales prioritaires relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes

Dans quelle mesure les allocations budgétaires des Nations Unies appuient-elles les instruments ou activités suivants :

- Le plan d'action national pour l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes.
- L'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le suivi des recommandations du CEDEF.
- Le recueil et l'analyse de données désagrégées par sexe au niveau national.
- L'intégration des questions de genre dans les ministères autres que celui des affaires féminines.

Quel est le niveau de ressources allouées à ces priorités ? Le montant est-il constant ou a-t-il évolué ? Cet appui a-t-il contribué à la réalisation des objectifs ? Comment le succès est-il mesuré ?

2.d – Appui de l'UNCT à l'intégration de l'égalité des sexes dans les approches-programmes

Dans quelle mesure l'UNCT est-elle intervenue dans les activités suivantes :

- Renforcement des capacités des ministères concernés en matière d'intégration des questions d'égalité des sexes dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté ou les plans de développement nationaux.
- Renforcement des capacités des ministères concernés en matière d'intégration des questions d'égalité des sexes dans les programmes généraux d'appui budgétaire.
- Renforcement des capacités des ministères concernés en matière d'intégration des questions d'égalité des sexes dans les approches sectorielles ou les plans de développement nationaux.

À quel point ce renforcement des capacités a-t-il été efficace ? Ses objectifs ont-ils été atteints ? Comment le succès est-il mesuré ?

2.e – Appui de l'UNCT à l'intégration de l'égalité des sexes dans les processus visant à l'efficacité de l'aide

Dans quelle mesure les résultats suivants ont-ils été obtenus :

- Promotion d'une budgétisation tenant compte des sexospécificités au ministère des finances et dans d'autres ministères clés.
- Rôle directeur de l'UNCT pour améliorer l'aptitude des pouvoirs publics à coordonner l'appui des donateurs visant à promouvoir l'égalité des sexes.
- Appui fourni par l'UNCT au suivi-évaluation de l'intégration des questions de genre dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, la programmation de l'appui budgétaire général et les approches sectorielles.

À quel point cet appui a-t-il été efficace ? Ses objectifs ont-ils été atteints ? Comment le succès est-il mesuré ?

Domaine 3 de la feuille de résultats - Partenariats.

Interviews avec l'UNCT et les homologues et partenaires, tels que le ministère des affaires féminines, les organisations de la société civile et le point focal gouvernemental pour les Nations Unies.

3.a – Implication des mécanismes nationaux pour les femmes / l'égalité des sexes et des services des affaires féminines au niveau sous-national – à remplir une fois au cours de la période du CCA/UNDAF

Dans quelle mesure les mécanismes/services nationaux des affaires féminines ont-ils participé :

- Aux consultations sur la planification du CCA/UNDAF (par ex., la retraite de définition des priorités).
- À l'élaboration des effets, extrants et indicateurs de l'UNDAF.
- Au suivi-évaluation des résultats de l'UNDAF.

Cette participation a-t-elle été pleine et entière ? Cela fait-il l'objet d'un suivi ? La participation à part pleine et entière signifie que le mécanisme/les services des affaires féminines sont présents à toutes les réunions et participent au processus décisionnel, que les recommandations émises sont mises en application et que la participation s'étend au niveau de la mise en œuvre.

Quel est le rôle du mécanisme des affaires féminines pour appuyer la réalisation des effets de l'UNDAF ? Ce rôle est-il clairement défini ?

3.b – Implication des ONG et réseaux de femmes – à remplir une fois au cours de la période du CCA/UNDAF

Dans quelle mesure les ONG et réseaux de femmes ont-ils participé :

- Aux consultations sur la planification du CCA/UNDAF (par ex., la retraite de définition des priorités).
- À l'élaboration des effets, extrants et indicateurs de l'UNDAF.
- Au suivi-évaluation des résultats de l'UNDAF.

Cette participation a-t-elle été pleine et entière ? Cela fait-il l'objet d'un suivi ? La participation à part pleine et entière signifie que les ONG et réseaux de femmes sont présents à toutes les réunions et participent au processus décisionnel, que les recommandations émises sont mises en application et que la participation s'étend au niveau de la mise en œuvre.

Quel est le rôle du mécanisme des ONG et des réseaux de femmes pour appuyer la réalisation des effets de l'UNDAF ? Ce rôle est-il clairement défini ?

3.c – Association des femmes des groupes marginalisés aux initiatives clés de l'UNCT en tant que partenaires et bénéficiaires des programmes

Dans quelle mesure les capacités et les stratégies relatives aux moyens d'existence des femmes de tous les groupes marginalisés sont-elles clairement identifiées dans l'analyse de la situation du pays menée par l'UNCT ?

Dans quelle mesure l'UNCT associe-t-elle activement les femmes de tous les groupes marginalisés à la planification, à la mise en œuvre, au processus décisionnel et au suivi-évaluation ?

Dans quelle mesure les femmes de tous les groupes marginalisés sont-elles des participantes aux initiatives clés de l'UNCT, par ex. aux effets et extrants de l'UNDAF,

ainsi que des bénéficiaires de ces initiatives ? Comment cela est-il suivi et comment mesure-t-on les succès ?

Domaine 4 de la feuille de résultats - Capacités de l'UNCT.

4.a – Le Groupe thématique genre à multiples parties prenantes est efficace

Interviews avec le coordonnateur résident et le Groupe thématique genre

Le Groupe thématique genre dispose-t-il de ressources suffisantes et égales à celles des autres groupes thématiques ? Comment l'allocation des ressources est-elle déterminée ?

Qui sont les membres du Groupe thématique genre ? Toutes les parties prenantes clés (telles que partenaires nationaux, institutions de Bretton Woods, institutions, banques régionale, société civile, syndicats du travail, organisations patronales, secteur privé, donateurs et ONG internationales) participent-elles à ses activités ?

Les recommandations du Groupe thématique genre sont-elles prises en considération lors de l'élaboration CCA/UNDAF ? Y a-t-il des exemples ?

Le Groupe thématique genre a-t-il des termes de référence clairs ?

4.b – Renforcement des capacités de programmation de l'UNCT en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes

Le coordonnateur résident promeut-il et suit-il systématiquement les activités d'évaluation et de renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et en fait-il rapport ? Comment procède-t-il pour ce faire ? Quels sont les types de rapports produits ?

Y a-t-il un examen régulier de la capacité de l'UNCT à assurer l'intégration des questions de genre ? Comment est-il procédé à cet examen ?

L'impact de la composante genre des programmes de formation fait-il l'objet d'examen réguliers ? Si oui, quels sont les changements apportés sur la base de ces examens ?

Quelle formation le personnel de l'UNCT suit-il sur l'intégration des questions de genre ? À quelle fréquence cette formation a-t-elle lieu ? Dans quelle mesure est-elle efficace et comment cette efficacité est-elle mesurée ?

Est-il dispensé une formation spécifique aux spécialistes des questions de genre et aux points focaux pour l'égalité des sexes ? À quelle fréquence cette formation a-t-elle lieu ? Dans quelle mesure est-elle efficace et comment cette efficacité est-elle mesurée ?

4.c – Fichier de spécialistes des questions de genre, nationaux, régionaux et internationaux utilisé par les membres de l'UNCT – Ce fichier peut être tenu au niveau national ou régional

Existe-t-il un fichier de spécialistes des questions de genre ? Est-il tenu à jour ? Comprend-il des spécialistes nationaux, régionaux et internationaux ?

Dans quelle mesure les spécialistes des questions de genre participent-ils aux activités clés de l'UNCT (telles que la planification de l'UNDAF, l'élaboration de programmes

communs sur l'égalité des sexes) ? Quel est l'effet de cette participation ? Veuillez donner des exemples.

À quelle fréquence les organismes des Nations Unies utilisent-ils le fichier de spécialistes ? Cela fait-il l'objet d'un suivi régulier ?

Domaine 5 de la feuille de résultats - Processus décisionnels.

Interviews avec le coordonnateur résident et les chefs d'organismes

5.a – Le coordonnateur du Groupe thématique genre fait partie du groupe des chefs d'organismes de l'UNCT

Le coordonnateur du Groupe thématique genre fait-il partie du groupe des chefs d'organismes de l'UNCT ?

5.b – Les questions de programmation pour l'égalité des sexes et d'appui correspondant sont traitées régulièrement lors des réunions des chefs d'organismes de l'UNCT

À quelle fréquence les questions relatives à la programmation de l'égalité des sexes et à l'appui correspondant sont-elles inscrites à l'ordre du jour des réunions des chefs d'organismes ?

Comment les décisions relatives à la programmation de l'égalité des sexes et à l'appui correspondant sont-elles appliquées ? Qui en a la responsabilité ? Que se passe-t-il si les décisions ne sont pas appliquées ?

Domaine 6 de la feuille de résultats - Budgétisation.

Interview du coordonnateur résident.

6.a – Système de budgétisation sensible aux sexes spécificités établi à l'UNCT

Quel est le système de budgétisation en place à l'UNCT ? Ce système permet-il de suivre les dépenses de l'UNCT pour les programmes d'égalité des sexes ? Quels sont les niveaux d'allocation de ressources pour promouvoir l'égalité des sexes ?

6.b – Budgets spécifiques alloués pour stimuler la programmation relative à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes

Y a-t-il des budgets spécifiques alloués aux activités suivantes :

- Renforcement des capacités et formation.
- Projets pilotes d'égalité des sexes.
- Appui aux mécanismes nationaux des affaires féminines.
- Appui aux ONG et réseaux de femmes.
- Tenue du fichier de spécialistes.
- Promotion de l'intégration des questions de genre dans les activités du CCA/UNDAF (par ex., pour la préparation de la documentation de travail, le renforcement des capacités en matière d'analyse sexospécifique, les personnes-ressources techniques, etc.).
- Recherche sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Quel est le niveau de ces budgets, à la fois en termes absolus et en pourcentage des dépenses totales de l'UNCT ?

Domaine 7 de la feuille de résultats - Suivi-Évaluation.

Interviews avec le coordonnateur résident et le Groupe thématique suivi-évaluation.

7.a – Une attention particulière est accordée dans le suivi-évaluation à l'intégration des questions de genre et à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

À quelle fréquence est-il procédé à une évaluation de la situation en matière d'égalité des sexes au cours de la période de l'UNDAF ?

À quelle fréquence est-il procédé à un audit genre au cours de la période de l'UNDAF ?

Le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF permet-il de mesurer de manière appropriée les effets, les extrants et les résultats escomptés en rapport avec les questions de genre ?

Les données relatives aux indicateurs sexospécifiques de la matrice de résultats de l'UNDAF sont-elles recueillies comme prévu ?

Toutes les données de suivi-évaluation sont-elles désagrégées par sexe (ou une raison spécifique est-elle donnée si elles ne le sont pas) ?

Si les résultats ne sont pas obtenus comme prévu, quelles sont les mesures correctives appliquées ? Sont-elles efficaces ?

Domaine 8 de la feuille de résultats - Contrôle de la qualité et responsabilisation.

Interviews avec le directeur régional et le coordonnateur résident.

8.a – Contrôle qualité du CCA/UNDAF – à remplir une fois au cours de la période du CCA/UNDAF

Dans quelle mesure les spécialistes des questions de genre sont-ils associés à la préparation du CCA/UNDAF ?

Les remarques du Groupe de lecteurs font-elles référence spécifiquement à l'égalité des sexes ? Quels sont les changements qui ont été apportés au CCA/UNDAF sur la base des remarques du Groupe de lecteurs sur l'égalité des sexes ?

Quelle appréciation relative à l'égalité des sexes provenant du processus de contrôle de la qualité du CCA a été prise en considération pour réviser le CCA ?

Quelle appréciation relative à l'égalité des sexes provenant du processus de contrôle de la qualité de l'UNDAF a été prise en considération pour réviser l'UNDAF ?

Annexe 5

Plan général du rapport narratif

Le rapport narratif devrait être d'une longueur d'environ 800 mots. Il devrait comporter une page de titre indiquant le pays couvert, le nom et les coordonnées du consultant et la date du rapport.

1. Méthodologie (100 mots). Indiquer brièvement les méthodes utilisées et les obstacles éventuels (tels que manque de temps, accès limité aux documents ou au personnel).

2. Conclusions (500 mots)

Cette section devrait s'articuler en deux parties, la première consacrée aux points forts et la seconde aux points faibles. Elle devrait être fondée sur les notes consignées dans la feuille résultats ainsi que sur les interviews. Il peut se faire, par exemple, qu'une UNCT soit forte en matière de planification, mais faible en ce qui concerne la budgétisation. Il convient également de noter ici les facteurs favorables à une bonne intégration des questions de genre (tels que bon leadership, engagement du gouvernement et des organismes), ainsi que les obstacles qui s'opposent à l'amélioration des pratiques (tels que l'absence de Groupe thématique genre, l'opposition des pouvoirs publics à l'intégration des questions de genre). On indiquera aussi dans cette section la note moyenne pour chacun des domaines de la feuille de résultats, en y incluant le tableau suivant :

Domaine	Note moyenne
1 Planification	
2 Programmation	
3 Partenariats	
4 Politiques et capacités	
5 Processus décisionnels	
6 Budgétisation	
7 Suivi-évaluation	
8 Contrôle de la qualité et responsabilisation	

Toute bonne pratique en matière d'intégration des questions de genre doit également être signalée ici, de même que les facteurs qui ont mené à son adoption.

3. Suivi (200 mots)

Il convient également d'inclure la matrice de suivi dûment remplie.

Domaine	Note moyenne	Principales questions à suivre	Mesures à prendre, y inclus assistance technique requise, calendrier, attribution des responsabilités et ressources nécessaires

Annexe

Indiquer les documents examinés et les noms et fonctions des personnes interviewées.

Annexe 6 : Principaux documents sources

ECOSOC 2006. Résolution 2006/36 - Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies

ECOSOC 2005. Résolution 2005/31 - Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies

ECOSOC 2004. Résolution 2004/4 - Examen des conclusions concertées 1997/2 du Conseil économique et social sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies.
E/2004/INF/2/Add.2

ECOSOC 1997. Conclusions concertées 1997/2 du Conseil économique et social relatives à l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les programmes et politiques des organismes des Nations Unies

GNUD. Le Bilan commun de pays et le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Directives pour les équipes de pays des Nations Unies sur l'élaboration du CCA et de l'UNDAF. Février 2007.

Sommet mondial de 2005. Document final. Résolution 60/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

TCPR. Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. A/62/424/Add.2, 18 décembre 2007.